



MAIRIE DE PERREUX

Le Maire

à

Madame, Monsieur,

PERREUX, le 30 novembre 2023

N/Réf. : E.B.

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en mairie le

Jeudi 7 décembre 2023 à 20h00 précises

Ordre du jour :

- Acompte sur subvention 2023 à l'association la Soupe au Caillou
- Autorisation de l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association animation maison de retraite de Perreux
- Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité 2024
- Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre des amendes de police 2024
- Mise à jour du Régime Indemnitaire relatif aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Demande d'un fonds de concours à Roannais Agglomération – cabinet médical
- Ouverture des commerces le dimanche – année 2024
- Convention de mise à disposition de services à Roannais Agglomération pour l'entretien des points d'apport volontaire
- Convention de service commun entre Roannais Agglomération et la commune de Perreux pour le service commun de délégué à la protection des données
- Prestation de service pour l'instruction de la partie accessibilité des autorisations de travaux portant sur un établissement recevant du public au bénéfice des communes membres de Roannais Agglomération
- Convention de partenariat et d'objectifs en matière de lecture publique avec le département de la Loire

- Usage du droit de préemption en vue de l'acquisition par la commune d'un terrain situé Clos Bel Air
- Vente d'un bien immobilier 327 Montée de la Source « Maison Favre »
- Vente d'un bien immobilier 36-42 Montée de la Source « Maison Deveaux »
- Projet d'aménagement du carrefour situé entre la rue Féchet, chemin du Verger et la commune de Saint-Vincent-d-Boisset.
- Rapport d'activité 2022 de Roannais Agglomération sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés
- Rapport d'activité 2022 du SEEDR sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Rapport d'activité 2022 de Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif
- Décision modificative n°2
- Décision modification n°3

Questions diverses :

- Label Villes et villages fleuris
- Loire propre
- Equipements espace médical
- Œuvre d'art à l'entrée du village
- Pièce de théâtre au profit du CCAS
- Urbanisme : Zonages d'accélération d'énergies renouvelables, projet de centrale photovoltaïque flottante, modification simplifiée du P.L.U.

Si toutefois vous deviez être absent pour cette séance publique, je vous rappelle que vous pouvez donner pouvoir à un autre élu. Dans ce cas, je vous remercie par avance de bien vouloir remplir et signer le pouvoir qui vous est adressé avec la présente convocation.

Comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



[Handwritten signature of Jean-Yves Boire]